**Cadre réponse**

*Procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1-1°, R2123-4 et 5 et R2131-12,2° du code de la commande publique (CCP).*

**Travaux de restauration et aménagement de l’aile sur rue, de la cour d’honneur, des cours anglaises, du perron et de la terrasse du jardin de l’Hôtel de Cassini**

**Consultation n°** **19\_BAM\_213**

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

Le cadre de réponse correspond au mémoire technique.

Le soumissionnaire doit répondre aux précisions attendues.

L’ensemble de la proposition ne doit pas excéder 50 pages, dans la mesure du possible.

Le soumissionnaire doit le renseigner et respecter strictement les consignes.

Il peut également, s’il le souhaite, enrichir son offre de documents en annexe.

**Sous-critère 1 : Qualité de la méthodologie du chantier (20 points)**

* 1.1/ Les méthodologies d’exécution des travaux et qualité des modes opératoires (10 points) :

* 1.2/ L’organisation et la prise en compte des contraintes pour la réalisation des travaux en site occupé (10 points) :

**Sous-critère 2 : Qualité et pertinence des moyens humains et matériels (15 points)**

* 2.1/ Pertinence et dimensionnement des moyens humains affectés à l'opération (expériences, description du rôle de chacun…) (5 points).

*Le soumissionnaire s’efforcera de présenter les CV, qualifications et expériences de chaque intervenant dédié à l’opération ainsi que le nombre de personnes prévues sur le chantier (moyens humains d'encadrement et moyens humains pour les travaux sur site).*

*En outre, le soumissionnaire présentera dans la mesure du possible un organigramme détaillant le rôle précis de l’encadrement et de chaque intervenant ainsi que la liste du personnel qui interviendra sur site.*

* 2.2/ Pertinence et qualité des moyens matériels et de l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour l'exécution de l'ouvrage (5 points).

*Le soumissionnaire s’efforcera de présenter son offre sous la forme d’un tableau recensant les moyens matériels et l’équipement technique dont il disposera pour exécuter les prestations objet du marché.*

* 2.3/ Qualité et adéquation des références des matériaux et des produits utilisés (5 points).

**Sous-critère 3 : Maitrise délais et organisation générale du chantier (20 points)**

* 3.1/ Clarté et pertinence du planning d’exécution des travaux par tâche   
  (10 points).

*Le soumissionnaire s’efforcera d’inclure dans sa réponse la phase de préparation de chantier et de détailler le nombre de personnes alloué par tâche.*

* 3.2 La prise en compte des travaux des autres lots et l'organisation particulière dédiée pour le respect du planning (10 points).

**Sous-critère 4 : Pertinence de la démarche environnementale et gestion des nuisances   
(5 points)**

*Le soumissionnaire s’efforcera de préciser notamment sa démarche environnementale en matière de gestion des nuisances et d’évacuation des déchets.*